

Phytofl@sh

Ecully, le 18 octobre 2023

FILAN SC – JETSET

Précision sur le délai de grâce pour la vente

Suite au non renouvellement de l'approbation de la dimoxystrobine, l'ANSES a publié une information indiquant que les autorisations seront retirées avant le 31 janvier 2024 avec des délais de grâce pour la vente et l'utilisation.

Ces délais sont les suivants :

N° d'AMM	2100037	Date limite de commercialisation : 31/04/2024 Date limite d'utilisation : 31/07/2024
Composition	200 g/L de dimoxystrobine + 200 g/L de boscalid	

L'équipe technique BASF France Division Agro.

Informations complémentaires :

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com

Pour accéder aux fiches données de sécurité, consulter le site www.quickfds.com

®marque déposée BASF. Votre adresse mail est strictement utilisée pour l'envoi de notre mailing liste ou d'une information personnalisée dans le cadre du [Phytoflash](mailto:phyto.flash@basf.com). Par ailleurs, vous pouvez à tout moment vous désabonner de notre newsletter en envoyant un mail à phyto.flash@basf.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.